

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 07 Février 2019

Etaient présents :

LEFEBVRE Loéna, RICHER Maëlys, DUPUIS Nolan, GIBOUREAU Achille, BENOIST SERVANT Lucie, DESEVRE Laure, MARTIN Zoé, PETIT Romane, JACQUELINE Savannah, CHATEAU Antonin, CHARPENTIER Evann, BERTAUX Luis, RAIMBAULT Milo, GANDIER Léane, HAESE Gabin, HOREL Baptiste, BONNET Raphaël, SAVIN Mathis.

M. ROUX, Mme PETIT, Mme MAURIN-MAUBERGER, Mme AUMOND, Mme BAUDU HASCOET.

Mme RENAULT Amandine.

Absents et excusés :

PRIOU RENEAUME Gabin, MAILLOT Illana, BARBIER Maxime, SINA Eloi, ROMELE Camille, DENIS Eliot, MERCIER ARNAUD Noa, BARBIER Antoine.

Mme THIBAULT, Mme VAUCELLE.

Mr ANDRE Thomas.

1- APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des enfants du 24 janvier 2019, a été approuvé par l'ensemble des élus.

2- DESIGNATION DES RAPPORTEURS PAR ETABLISSEMENT SCOLAIRE.

Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé, à chaque rapporteur, pour être distribué aux différents chefs d'établissements :

- ❖ Ecole St Joseph : RAIMBAULT Milo
- ❖ Ecole du Martray : CHARPENTIER Evann
- ❖ Ecole J. Prévert : GIBOUREAU Achille
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : SAVIN Mathis
- ❖ Collège Chavagnes : Envoyé par courrier

3- LA CHASSE AUX ŒUFS.

Les enfants du conseil municipal sont les organisateurs de la chasse aux œufs, c'est-à-dire que c'est à vous de cacher les œufs sur les différents pôles, de surveiller les entrées et les sorties.

La « Chasse aux œufs » se déroulera le samedi 20 avril 2019 au Vélodrome.

Lors de la prochaine réunion, nous vous demanderons si vous êtes disponible.

L'affiche pour la chasse aux œufs a été validée par tous les enfants ainsi que les adultes.

4- LE PROJET.

Après en avoir parlé tous ensemble, nous avons décidé de mettre en place avec vous le projet « Aider les personnes démunies ».

Lors de la réunion précédente, vous avez aussi évoqué le fait d'aller visiter la gendarmerie et nous avons trouvé cette proposition très intéressante. Donc cette année, nous ferons connaissance avec des associations et nous leur donnerons un coup de main, et nous visiterons la gendarmerie.

Aujourd'hui, nous nous répartissons en trois groupes qui auront chacun deux missions :

- Elaborer quelques questions pour la gendarmerie
- Préparer des questions à poser aux associations et quelles idées avez-vous pour leur venir en aide (donner de l'argent) ?

Voici l'action citoyenne que l'on fera pour cette année.

Groupe 1 :

- Evann, Maëlys, Zoé, Milo et Lucie

Groupe 2 :

- Antonin, Léane, Mathis, Gabin, Achille et Savannah

Groupe 3 :

- Luis, Romane, Nolan, Baptiste et Loéna

(Raphaël est arrivé à ce moment-là et s'est ajouté à un groupe).

- **Pour le groupe 1, le rapporteur est Maëlys.**

Questions gendarmerie :

- Combien y a-t-il de pistolets ?
- Combien y a-t-il de sortes de pistolets ?
- Quelle sorte de tenue avez-vous ?
- Combien êtes-vous ?
- Comment fait-on pour installer un radar ?
- Est-ce que c'est dur d'être policier ?
- Quels sont vos horaires ?

Questions associations :

- Quelles sont les dates d'ouverture ?
- Quel volume de vêtements et de nourriture vous donnez par jour ?
- Combien de bénévoles êtes-vous ?
- Que veut dire le symbole de l'association ?

Idées pour leur venir en aide :

- Vendre des choses et leur donner l'argent.
- Les aider dans leur activité.

- **Pour le groupe 2, le rapporteur est Mathis.**

Questions gendarmerie :

- Pourquoi faites vous ce métier ?
- Quelles armes avez-vous, et avez-vous le droit de vous en servir en ville ?
- Pourquoi portez-vous cette tenue ?

- Combien y a-t-il de cellules ?
- Combien y a-t-il de gendarmes ? (De femmes et d'hommes)
- Combien y a-t-il de véhicules?
- Quel niveau d'études faut-il avoir ?

Questions associations :

- Que peut-on faire pour vous aider ?
- Quel est votre rôle ?
- Qui est le président de l'association ?

Idées pour leur venir en aide :

- Vente de brioches.
- Chacun emmène des paquets de gâteaux, vêtements et on les donnera à l'association.

• **Pour le groupe 3, le rapporteur est Romane.**

Questions gendarmerie :

- Comment savez-vous s'il y a un problème ?
- Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?
- Combien de temps mettez-vous pour aller sur une intervention ?
- Combien de gendarmes êtes-vous ?
- Est-ce qu'il y a des femmes ? Et comment les appelle-t-on ?
- Qu'avez-vous comme arme ?

Questions associations :

- Est-ce que c'est dur de créer une association ?
- Combien êtes-vous ?
- Comment faites vous pour récolter de l'argent et de la nourriture ?
- Est-ce que vous aidez beaucoup de personnes ?
- Est-ce que vous avez des partenariats ?

Idées pour leur venir en aide :

- Vente de brioches, de gâteaux, de boissons.
- Donner des jouets et des vêtements qui ne nous servent plus.
- Organiser un spectacle et leur donner l'argent.

Nous avons eu 10 minutes pour nous mettre d'accord pour leur donner un coup de main. Après concertation, le Conseil Municipal des Enfants fera une vente de brioches.

Le but est que chacun vende le plus de brioches possible, pour qu'ensuite l'argent soit distribué aux associations.

Antonin précise qu'il faut vendre la brioche plus chère que le prix d'achat pour faire plus de bénéfices.

Mr ROUX a demandé l'avis aux enfants, pour savoir à combien ils pourraient vendre la brioche vendéenne. Les enfants ont répondu : 5€, 2€, 2€50, 10€, 5€50, 7€, 2€90, 6€, 1€50 ...

Mr Roux a demandé aux enfants, combien ils étaient capables d'en vendre ? Les enfants ont répondu : 10,10,15,16,14,16,16,14,55,50,3,30,16,30,35,45 et 5 brioches....

Pour procéder à la vente de brioches, vous disposerez d'une feuille avec le nom des personnes qui commandent, et pour cela il faudra récolter l'argent avant de passer la commande. Nous nous organiserons à la prochaine réunion.

Questions-Réponses :

- Antonin : Peut-on en vendre le nombre que l'on souhaite ?
Mr ROUX : Oui

- Léane : Mais à qui peut-on en vendre ?
Mr ROUX : à ta famille ...

- Lucie et Evann : Pour collecter, il faut faire le tour du village ?
Mr ROUX : Non, mais on en reparlera

- Romane : On pourrait peut-être le mettre sur un site internet ?
Mr ROUX : Excellente proposition, sur le site de la Mairie.

Nous précisons que le prochain CME aura lieu le **07 mars 2019**.

5- QUESTIONS DIVERSES.

Mathis : Nous n'irons pas à l'Assemblée Nationale ?

Mr ROUX : L'Assemblée Nationale c'est à Paris. C'est un bâtiment public donc il est ouvert à tous, mais pour cela il faut être invité. Je vais essayer de prendre contact avec Mr TURQUOIS mais ce n'est pas sûr pour cette année car cela demande beaucoup d'organisation. Ça pourrait être fait l'année suivante vu que vous êtes élu pour 2 ans.

LA SEANCE EST LEVEE A 19h00